



GESTION ESTIVALE DES BARRAGES DE CASTILLON ET CHAUDANNE



PRIORITE A LA SECURITE DE TOUS LES USAGERS DE LA RIVIERE

La gestion de ces deux barrages est rendue complexe par la présence chaque été de **1,5 million de touristes** dans les Gorges du Verdon. Les activités pratiquées sont très variées (**rafting, canoë, nage en eau vive, randonnée aquatique...**) en fonction des conditions hydrologiques de la rivière. En tant qu'exploitant des aménagements hydroélectriques de Castillon et Chaudanne, EDF veille à assurer la sécurité de tous les usagers de la rivière.

UNE GESTION CONCERTÉE DE L'EAU

Une gestion estivale particulière pour ces deux barrages a été établie par EDF avec la validation du **SAGE Verdon** :

▪ Cote touristique

Elle est définie sur le lac de **Castillon**, entre 878,20 m et 878,70 m du 1^{er} juillet au 31 août.

▪ Débit réservé

Il doit être de **1,5 m³ par seconde**, du 1^{er} juillet au 15 septembre

▪ Lâchers pour les sports en eaux vives : variables selon le débit entrant

Etant donné la plus faible demande d'électricité en période estivale et consciente des attentes touristiques fortes en cette saison, EDF met à disposition des professionnels d'eau vive **le volume d'eau excédentaire** stocké chaque semaine dans la retenue de Castillon. Ainsi, en fonction de **l'hydrologie** du Verdon, un lâcher spécifique a lieu le **mardi et éventuellement le vendredi**. En

période de sécheresse sévère (comme en 2017), il peut arriver qu'aucun lâcher ne soit possible du fait d'un débit du Verdon insuffisant.

En revanche, en cas de forts orages ou de risque de crue, EDF pourra exceptionnellement réaliser des lâchers plus fréquents.

BON A SAVOIR

EDF met à la disposition des professionnels des sports d'eau vive les prévisions de lâchers à l'aval de l'usine de Chaudanne. Un site web mis à jour quotidiennement par EDF leur est accessible moyennant l'établissement d'une convention sûreté spécifique.

